VILLEFRANCŒUR

BULLETIN MUNICIPAL 2021

www.villefrancoeur.com

Etat civil

NAISSANCES

Romane TRETON	5 juin 2020
Zoé HERVELET	8 juillet 2020
Axel COZETTE	27 juillet 2020
Lukas BASSET	10 août 2020
Lucie DRIEU	28 octobre 2020
Léon LEBRICON	15 décembre 2020

MARIAGES

19 septembre 2020

Paul BELTOISE
Bérangère GUILLOT-KONRAD

DÉCÈS

Yvette ROULLET	17 mars 2020
Bernard POULLE	13 avril 2020
Jean MINIÈRE	18 avril 2020
Simone PERSILLET	30 avril 2020
Stéphane AUBRY	28 novembre 2020
Bernadette GOHIN	25 décembre 2020

La municipalité renouvelle ses sincères condoléances aux familles et proches des défunts

Sommaire

Page 2 Etat Civil
Page 3 Edito du maire
Page 4 L'équipe municipale
Page 5 Notre site internet
Pages 6-7 Le budget
Pages 8-9 Les travaux à Villefrancœur
Pages 10-11 Extension de notre salle associative
Page 12 Bouge ton village
Page 13 Club des Franvillois
Page 14 Les activités de la Chalancœur
Page 15 Le Pays des Châteaux
Page 16 Les services utiles pour l'école
Page 17 Les pédaleurs du Dolmen
Page 18 Pays des Châteaux
Page 19 Syndicat d'eau
Page 20 Les formalités administratives
Pages 21-22 Infos ADIL
Page 23 Info CIAS

Edito du maire

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais.

Chacun des candidats a obtenu entre 86 et 97 % des suffrages exprimés.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et votre confiance démontre une reconnaissance du travail accompli. Être élus est un honneur, mais c'est surtout un engagement, je suis convaincu que notre équipe renouvelée sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les 6 années à venir.

Je remercie chaleureusement l'équipe municipale dont le mandat a été prolongé et plus particulièrement celles et ceux qui ont décidé de ne pas continuer l'aventure.

Merci à Thierry Lutinier pour les 4 mandats durant lesquels il a servi la commune et qui a quitté cette nouvelle mandature pour des raisons personnelles.

Cette année 2020 aura été une année particulière, difficile avec deux confinements et des mesures sanitaires hors du commun. En ce début d'année les difficultés perdurent encore et je pense tout particulièrement au personnel médical qui est en première ligne et confronté à la détresse et à la mort depuis le début de cette épidémie mais également à toutes les personnes qui se retrouvent parfois seules ou isolées. Je tiens à remercier Madame Carmen Brossier qui n'a pas hésité à fabriquer des masques de protection dès la première vague du Covid.

Malgré ces difficultés, nos services publics restent actifs, votre mairie est ouverte sur rendez-vous, tout comme nos deux classes qui accueillent les enfants de CP et CE1.

Les services de cantine et garderie sont également assurés avec toutefois des aménagements, la restauration scolaire a été transférée dans la salle associative pour permettre de garder les distanciations nécessaires entre les élèves et la garderie se fait dans le préau couvert.

Je tiens donc à remercier le personnel enseignant des deux classes qui assurent l'éducation des enfants dans les conditions que l'on connaît, ainsi que notre personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos habitants.

Je remercie également les conseillères et conseillers de Villefrancœur pour leurs mobilisations pendant cette crise, les informations distribuées aux habitants, les mises en ligne sur notre site et la distribution des masques offerts par les services de l'État et le Conseil Départemental auxquels j'adresse mes remerciements chaleureux au nom de toute la population.

Je pense particulièrement à nos associations pénalisées par cette situation sanitaire et qui ont mis leurs activités à l'arrêt en attendant des jours meilleurs.

Mes pensées vont bien sûr en ce début d'année à tous les Villefrancœuroises et Villefrancœurois auxquels j'adresse mes vœux de santé et de bonheur pour cette année 2021 qui débute, je vous invite à respecter le plus possible les gestes barrières afin que l'on puisse continuer à bien vivre à Villefrancœur.

En ce début d'année, toujours particulier, nous ne pourrons pas organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population, je le regrette d'autant que cette soirée est pour moi l'occasion de vous rencontrer de manière chaleureuse, de vous faire le bilan de l'année écoulée et vous présenter nos projets.

Néanmoins, nous avons enregistré le discours que j'avais préparé, vous pouvez le retrouver sur notre site **villefrancoeur.com**. Je vous souhaite un bon visionnage et une très bonne lecture de notre bulletin municipal 2021.

Je vous renouvelle à toutes et tous mes vœux de bonheur et de santé en espérant vous retrouver de façon conviviale très prochainement.

Le maire, Pierre Montaru

L'équipe municipale

L'équipe municipale										
	Pierre MONTARU Maire	**Dominique ELBORY** 1er Adjoint	**Chantale RABIER** 2ème Adjoint	**François OURY** 3ème Adjoint	**Rodolphe AUBINEAU** Conseiller municipal	**Laurence BLAIN** Conseillère municipale	**Valérie GUILLON** Conseillère municipale	**Olivier LECUIR** Conseiller municipal	**Fabrice L'HUMEAU** Conseiller municipal	**Annie SAY** Conseillère municipale
LES COMMISSIONS COMMUNALES										
Finances & Budget	✔	✗	✘	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Voirie, Réseaux & Assainissement	✔	✗		✘				✗		✗
Bâtiments communaux & Cimetière	✔	✘			✗	✗		✗	✗	✗
Urbanisme, Environnement & Aménagement foncier	✔	✘	✗	✗		✗		✗		
Information, Communication & Cérémonies	✔	✘			✗				✗	✗
Affaires Scolaires	✔		✘	✗	✗		✗			

✔ Président ✘ Responsable ✗ Membre

LES SYNDICATS										
Syndicat Intercommunal d'Électricité du Loir-et-Cher				✘	✘					
Syndicat à Vocation Scolaire	✔						✔			
Syndicat d'Adduction d'Eau Potable		✔	✔	✔				✘	✘	

✔ Titulaire ✘ Suppléant

Commissions AGGLOPOLYS

Délégué Communautaire
Titulaire : Pierre MONTARU
Suppléant : Dominique ELBORY

Val éco
Titulaire : Dominique ELBORY
Suppléant : Rodolphe AUBINEAU

Pays des Châteaux
Titulaire : Dominique ELBORY
Suppléant : Chantale RABIER

CIAS
Titulaire : Chantale RABIER
Suppléant : Valérie GUILLON

SMB Cisse (Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse)
Titulaire : François OURY
Suppléant : Pierre MONTARU

Finances, ressources et solidarité intercommunale. Rapporteur : Catherine LHÉRITIER / Chantale RABIER
Aménagement, habitat et environnement. Rapporteur : Baptiste MARSEAULT / François OURY
Développement et attractivité du territoire. Rapporteur : Marc GRICOURT / Dominique ELBORY
Innovation sociale et solidarité. Rapporteur : Christèle DESSITE / Laurence BLAIN
Culture, loisirs et sports. Rapporteur : Mathilde DESJONQUIERES / Fabrice L'HUMEAU

SIVOS Vice-Présidente Valérie GUILLON

Conseil d'Ecole
Représentant la mairie : Valérie GUILLON et Pierre MONTARU

Représentants des parents d'élèves élus le 9 octobre 2020
Titulaires : Gaëlle CARRE, Cyrielle CHEVRE
Suppléants : Anne-Sophie MISSAIRE, Mickaël MISSAIRE

Un site internet dynamique

Notre site : **www.villefrancoeur.com**

Le site de Villefrancœur vous permet d'accéder aux informations essentielles.
Il est mis à jour régulièrement par nos soins.

Voici ci-dessous la présentation de notre bandeau d'accueil, avec les trois rubriques dans lesquelles vous retrouvez les informations, déroulées dans chaque onglet.

Scolarité (inscription, restauration, transport, garderie)
Gestion des déchets (horaire de ramassage, point d'apport volontaire, déchetterie)
Salle des associations (description, tarifs, demande de réservation)
Comptes rendus de conseil municipal

Un formulaire de contact vous permet d'entrer facilement en relation avec le secrétariat ou les membres du Conseil Municipal Vous y retrouverez également des liens vers divers sites (Agglopolys, Département, Préfecture.)

Le bandeau d'accueil (Menu)

Les sous-menus

Le Budget Fonctionnement

Excédent de fonctionnement disponible au 1er janvier 2019 : 359 783,04 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre D 011	Charges à caractère général	93 312,68€	Chapitre R 013	Atténuations de charges	271,00€
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	96 409,13€	Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 840,02€
Chapitre D 014	Atténuations de produits	1 219€	Chapitre R 73	Impôts et taxes	199 181,51€
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	80 771,42€	Chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	77 073,09€
Chapitre D 66	Charges financières	5 703,84€	Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	6 625,98€
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	70,08€	Chapitres R 76 et 77	Produits financiers et exceptionnels	3 811,64€
TOTAL		277 486,15€	TOTAL		310 803,24€

Excédent de fonctionnement cumulé disponible au 31 décembre 2019 : 393 100,13€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

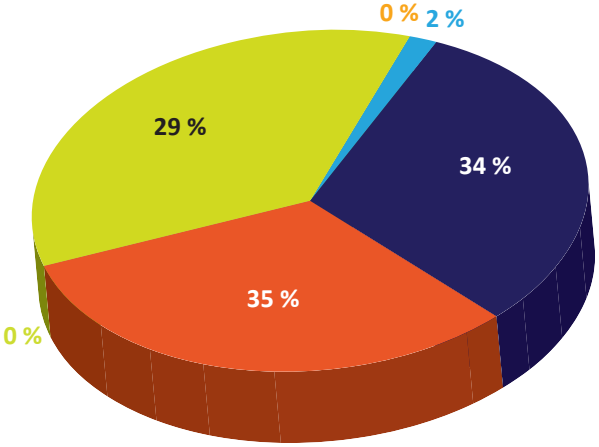

D 011 Combustibles, carburants, eau et assainissement, énergie/électricité, fournitures d'entretien, de voirie, administratives, entretien et réparations bâtiments publics, assurances multirisques, frais d'affranchissement, taxes foncières, restaurant scolaire, prestation de service

D 012 Personnel titulaire, personnel non titulaire, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, versements aux autres œuvres sociales, médecine du travail.

D 014 Dégrèvement taxe foncière / propriétés non bâties, Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales

D 65 Indemnités, formation, service d'incendie, SIVOS, subventions de fonctionnement aux associations

D 66 Intérêts réglés à l'échéance des emprunts

D 67 Autres charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

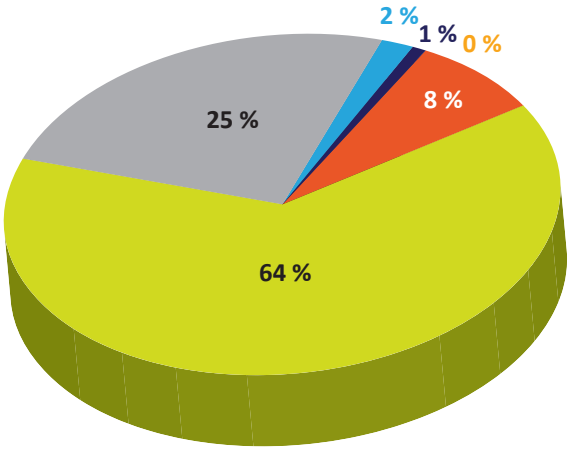

R 013 Remboursements sur rémunérations du personnel, remboursements sur charges de SS et de prévoyance

R 70 Concessions dans les cimetières, redevance d'occupation du domaine public communal, redevances et droits des services périscolaires

R 73 Taxes foncières et d'habitation, dotation de solidarité communautaire, fonds de péréquation ressources communales et intercommunales

R 74 Dotations forfaitaire, aux élus locaux, de recensement. Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP, FCTVA

R 75 Revenus des immeubles (location salle associative de 2019), autres produits divers de gestion courante

R 76 et 77 Revenus des valeurs mobilières de placement, produits exceptionnels divers (remboursement sinistre par GROUPAMA)

Le Budget Investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	16 226,69€			
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	18 207,00€	Chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	43 393,12€
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	28 544,35€	Chapitre R 13	Subventions d'investissement	15 795,78€
TOTAL		62 978,04€	TOTAL		59 188,90€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

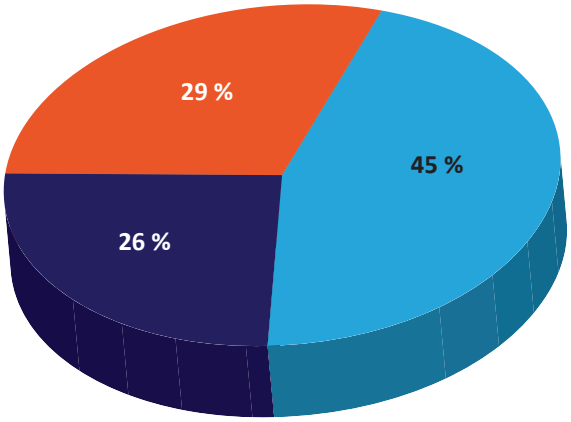

D 16 Emprunts en euros remboursement du capital

D 20 Frais d'études architecte, frais d'insertion, concessions et droits similaires

D 21 Agencements et aménagements de terrains, hôtel de ville, bâtiments scolaires, installations de voirie, réseaux d'adduction d'eau, réseaux d'électrification, matériel de bureau et matériel informatique, mobilier, acoustique salle de CP, vidéoprojecteur salle associative, accès PMR mairie

RECETTES D'INVESTISSEMENT

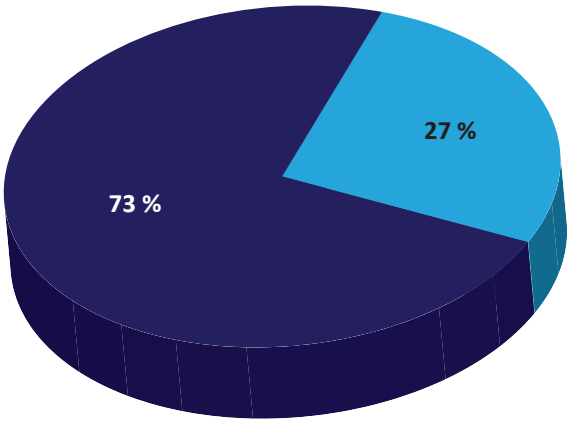

R 13 Etat et établissements nationaux, départements, dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), dotation de soli- darité rurale (DSR)

R 10 F.C.T.V.A., taxe d'aménagement, excédents de fonctionnement capitalisés

Résultat de fonctionnement disponible au 3 décembre 2019 : 393 100,13€

Travaux de l'année

ÉCOLE, du confort supplémentaire à l'intérieur comme à l'extérieur !

L'été a permis à chacune des classes de CP et CE1 de reprendre des couleurs et profiter d'un nouveau confort de travail et d'entretien. Après une préparation dominicale des enseignantes et de leur famille, le conseil municipal a pu vider les deux salles pour permettre la pose d'un sol PVC solide, d'entretien facile et silencieux.

A noter que des panneaux de lumière LED ont pris place dans la classe de CE1, à l'identique de la classe de CP, déjà basculée sur ce nouveau mode d'éclairage confortable et économe.

Le changement des fenêtres des deux classes viendra prochainement compléter cet agréable outil d'apprentissage dédié aux enfants.

A l'extérieur, la zone de transit pour le car scolaire du SIVOS dispose à présent d'un béton désactivé. Sur cette nouvelle zone propre en toute saison, un abri, qui protégera des intempéries, a été installé à la force des bras de deux valeureux élus.

Enigme

Saurez-vous distinguer les différents métiers ?

- **1 professionnel du démontage de rideaux**
- **2 experts en montage mécanique**
- **1 conducteur de travaux finis**

La cour et l'entrée de l'école ont aussi eu le droit à une touche artistique locale ! Notre agent communal, Thierry Gourdin a proposé l'idée et l'a ensuite réalisée avec plaisir à partir de quelques morceaux de bois pour les transformer en clins d'œil scolaires appréciés des enfants.

VOIRIE, de l'entretien nécessaire

La rue du Prieuré et quelques autres zones des rues communales ont profité d'une réfection cet été, aidée d'une subvention bienvenue.

ENTREPRISES, coûts et subventions

Ces travaux ont mobilisé les agents communaux, les enseignantes et leur famille, le conseil municipal et quelques bras complémentaires. Au-delà de cet apport apprécié de main d'œuvre très bon marché, le coût final des travaux a été réduit au maximum par le choix d'entreprises locales et l'obtention de subventions, pilotées par notre secrétariat et l'équipe municipale. Merci à tous pour ces moments d'entraide ponctuées de bonnes rigolades !

Travaux	Entreprise	Coût	Subvention accordée
Réfection des sols des classes	SRS - Blois	7018,96 €	
Eclairage par DEL de classe CE1	BRONEK La Chapelle Vendômoise	1437,90 €	
Eclairage automatique DEL extérieure / cour	BRONEK La Chapelle Vendômoise	519,55 €	
Ménage et désinfection des classes	CRISTAL NETTOYAGE Vendôme	2058,00 €	
Nettoyage des rideaux des classes	ANRH EA - Blois	112,19 €	
Terrassement aire d'attente / cour	COLIN – Saint-Ouen	12021,24 €	6786,00 € (44%) DETR 2020 ETAT
Abri aire d'attente (sans pose)	DISCOUNT COLLECTIVITES	3188,58 €	
Réfection de la voirie (investissement) (fonctionnement)	COMTE - Villefrancoeur	9732,00 € 6114,00 €	3244,00 € (33%) DSR Amendes de police
Réparation du pont rue Lavoisier	BARBOSA St Léonard en Beauce	4764,00 €	3811,20 € (80%) Assurance
Scellement et pose abri	Élus	-	
Déménagement/Emménagement des classes	Élus et Professeurs des Ecoles	-	
Peintures cour et décorations scolaires	Agent communal	-	

Extension de la salle associative

Nous vous avions présenté dans le bulletin municipal 2020, le projet de l'extension de notre salle associative.

Les travaux ont commencé après le premier déconfinement, avec deux mois de retard sur le calendrier prévu.

Terrassement en mai et juin
avec pose des réseaux d'évacuation.

La dalle est coulée en juillet, juste avant les congés des entreprises de façon à avoir un temps de séchage pendant cette période.

Maçonnage du gros œuvre dès la mi-septembre avec des matériaux isolants, essentiellement de la brique creuse, les parpaings étant réservés au mur intérieurs.

En Octobre , la pose de la charpente et de la couverture permet désormais de commencer les travaux à l'intérieur, aujourd'hui les réseaux de plomberie et de ventilation sont terminés.

Début janvier 2021 le plaquiste et l'électricien interviendront.

Les travaux seront terminés avant l'été si aucun aléa ne vient perturber l'intervention des entreprises...

Financement du projet

Le plan de financement prévisionnel a été établi en délibération comme suit :

- Demande de subvention auprès des services de l'Etat via la DETR 2020
- Demande de subvention auprès des services du département via la DSR 2020
- Financement communal réalisé par un emprunt au Crédit Agricole à 0,35% pour un montant de 200 000 €

Association Bouge Ton Village

Chaque année, l'association vous propose de faire bouger le village par diverses manifestations ; mais cette année particulière ne nous a pas permis d'en faire autant.

Cette association qui nous tient particulièrement à coeur, a pour but de créer du lien entre les habitants des différents hameaux du village. Les bénéfices réalisés tout au long de l'année à travers les manifestations nous permettent d'offrir un cadeau et un spectacle pour les enfants de Villefrancœur au moment de Noël.

Néanmoins, nous sommes souvent restreints pour réaliser des évènements, faute de bénévoles. C'est pourquoi, n'hésitez pas à nous rejoindre. L'association est ouverte à tous, des hommes seraient les bienvenus ! Venez nous rencontrer lors de nos manifestations, ça sera aussi l'occasion de passer de bons moments.

Suite à la démission de la présidente Maëva Sobral, voici la nouvelle composition du bureau de l'association :

Présidente : Annie Say

Trésorière : Laurence Blain

Secrétaire : Hélène Backeland

Vice-Secrétaire : Céline Aubineau

Les nouvelles bénévoles : Pauline Delorme, Laura Mendes et Émilie Ferreira.

Si vous êtes nouvellement arrivés sur la commune ou si vous ne connaissez pas encore notre association, voici une rétrospective de ses activités :

2018 : assemblée générale Chandeleur, soirée KARAOKE, pique-nique Barbecue géant, après-midi jeux et bourse aux jouets.

2019 : assemblée générale et soirée RACLETTE, pique-nique Food Truck, spectacle de magie par Damien Magicien.

Nous tenons à rendre hommage à Damien, qui est décédé cette année, et qui nous a offert un magnifique spectacle de magie, très complet, que petits et très grands enfants ont grandement apprécié. Cet évènement a accueilli près d'une centaine de personnes. Bref, un succès ! A la fin du spectacle, Damien a fait apparaître le père Noël sous la neige, quelle belle surprise !

2020 : Assemblée générale, pique-nique en comité restreint, Sport cardio/fitness avec Patrick, Collecte de jouets au profit de la maison de l'Enfance de Blois.

- Autres activités : location de matériel (chaise, table et barnum).

Par ailleurs, nous sommes activement à la recherche d'un coach sportif pour animer une séance d'1h par semaine. Faites passer le mot SVP ! Sans quoi nous ne pourrons reconduire les séances de sport.

Et voici quelques projets que nous espérons un jour, voir se réaliser en 2021/2022, lorsque les conditions le permettront : séance de sport hebdomadaire, soirée dansante, loto, bourse aux jouets, pique-nique géant, arbre de noël.

N'hésitez pas également à nous soumettre vos idées pour faire bouger notre cher village !

A bientôt,

Toutes les bénévoles de Bouge Ton Village

Pour nous suivre, retrouvez nous sur notre page sur le site internet de Villefrancoeur/bougetonvillage.

Pour nous contacter : BTV41330@gmail.com / 06.01.87.79.67

Club des Franvillois

Le Club des Franvillois est une association qui vise à rassembler les Villefrancoeurois(es), de plus de 60 ans, à travers diverses rencontres.

À ce jour, l'association compte 33 inscrits ; mais les inscriptions se font de plus en plus rares. L'avenir de l'association risque d'être compromis faute de participants.

Les activités de 2020

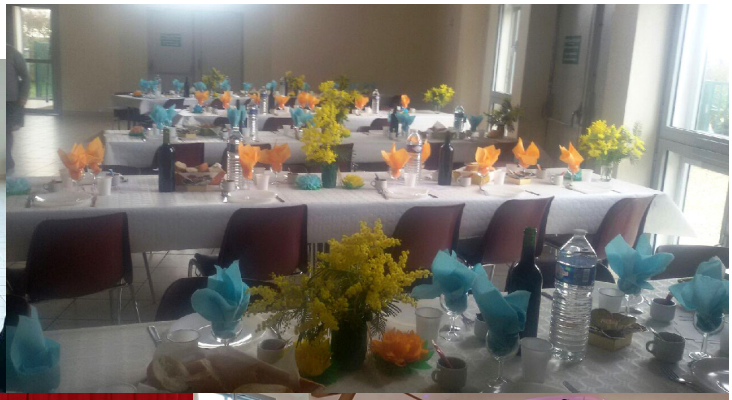

Galette du 11 janvier
avec animation
(30 présents)

Déjeuner dansant du 8 février
(78 présents) + 2 musiciens

29 février : Théâtre « Le don d'Adèle » de Pierre BARRILET et Jean-Pierre GREGY
par L'amicale Laïque de Naveil. (85 présents dont 5 enfants)

Plusieurs dates ont été annulées pour les raisons sanitaires que nous connaissons.
L'assemblée générale n'a pas encore eu lieu. Il n'y aura pas de reprise d'activités avant l'été prochain.

LA CHALANCŒUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois et Villefrancœur.

Elle est constituée de parents d'élèves bénévoles et volontaires qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

Nous avions l'habitude d'organiser plusieurs évènements tout au long de l'année, ponctués d'une participation aux initiatives communales ou associatives locales, d'un soutien aux activités des écoles et toute action ayant du sens pour les enfants.

Malheureusement l'épidémie de COVID 19, les mesures sanitaires associées et les périodes de confinement ont empêché la réalisation de tous les évènements prévus en 2020.

Nous avons ainsi dû annuler le petit déjeuner de retour de classe de neige des CM2 en mars, la chasse aux oeufs en avril, le grand jeu en juin et notre traditionnelle boum en novembre. Seule notre vente de sapins de Noël au profit des coopératives scolaires a pu être maintenue.

Nous avons cependant continué nos actions de recyclage en donnant une seconde vie aux instruments d'écriture et aux compotes à boire au travers d'une collecte dans les écoles, commerces et entreprises locales.

Durant cette année scolaire, ont ainsi été collectés :

45 kgs de et **95 kgs** de

Toute l'équipe est en pleine réflexion pour essayer d'organiser en 2021 des moments inédits pour les enfants et adaptés à la situation sanitaire malgré tout.

Contact :
lachalancoeur@gmail.com
www.la-chalancoeur.fr

Vie de l'école

Les élèves de l'école ont participé aux petits bals organisés par l'USEP autour des danses traditionnelles. Ils ont ainsi découvert des instruments anciens et dansé sur la danse de l'ours, la polka irlandaise, la Cochinchine ou bien encore tourné lors du cercle circassien…

Le confinement et le protocole sanitaire ont mis un coup d'arrêt aux cris dans la cour de récréation. Le travail a le plus souvent été envoyé par mail aux familles, et un service de « drive » a été proposé au retour des vacances de printemps. Les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis à l'école de Landes le Gaulois grâce à une permanence des enseignantes du regroupement.

Pour joindre l'école
tél. 02 54 20 85 39
ec-villefrancoeur@ac-orleans-tours.fr

A compter du 18 mai, l'école a repris en demi-groupes pour les familles volontaires, puis pour tous le 22 juin. Des aménagements ont été nécessaires :

espacement des tables, création de sens de circulation, renforcement du nettoyage, réorganisation de la restauration qui a été déplacée dans la salle des fêtes, et de la garderie dans le préau couvert. Elus et enseignantes se sont mobilisés pour essayer de concilier au mieux vie scolaire et protocole. Ainsi presque tous les élèves sont revenus à l'école fin juin.

Les deux classes ont tout de même pu faire une randonnée de fin d'année dans les environs de Villefrancoeur, qui s'est achevée par un pique-nique au terrain multisports.

L'été a été l'occasion de nombreux travaux dans l'école. C'est donc dans de belles classes que 47 élèves de CP et de CE 1 ont fait leur rentrée en septembre 2020. Elle s'est aussi faite avec un protocole sanitaire, qui a été renforcé à compter du 2 novembre, les élèves devant venir masqués dès 6 ans à l'école.

Le 16 novembre dernier, les élèves ont pu assister à un spectacle appelé le Trésor de Calicot Jack, autour du cycle de l'eau.

Les services utiles pour l'école

Garderie

Les jours d'école, un service de garderie est proposé les lundis, mardis, jeudis & vendredis pour les enfants du regroupement scolaire.

de 7h15 à 8h50

de 16h30 à 18h30

Pour les modalités d'inscription des enfants, il suffit de vous adresser à la mairie.
Les tarifs ci-contre s'appliquent pour l'année scolaire 2020/2021

Tranches horaires de la garderie

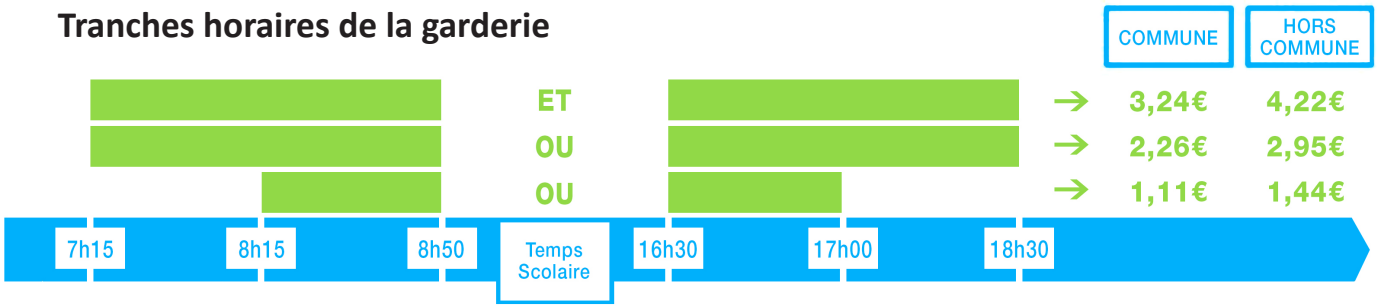

Transport Scolaire

Le transport scolaire est assuré par le RPI les lundis, mardis, jeudis & vendredis. Il permet aux élèves de pouvoir rejoindre leur lieu de scolarisation depuis leur commune de résidence chaque matin, et de retourner chez eux chaque soir.

Voici le circuit et les horaires du bus scolaire pour ces allers et retours, c'est Monsieur DELILLE qui assure la conduite et la surveillance des enfants est sous le contrôle de Madame DELILLE.

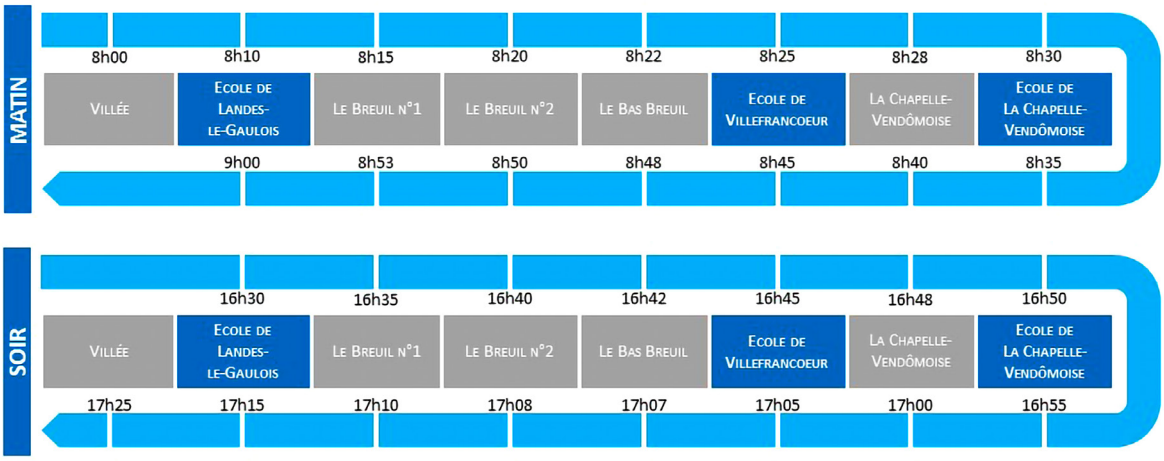

À vélo tout est plus beau !

Les Pédaleurs du Dolmen

Le club adhère à la Fédération Française de Cyclotourisme en bénéficiant de ses nombreux avantages et propose :

- **Le plein air :** De mars à novembre, des sorties planifiées et adaptées au niveau de chacun sont prévues chaque dimanche matin et le jeudi matin dès la belle saison.
- **Le plaisir :** Les groupes constitués roulent et découvrent les nombreuses routes secondaires de la région.
- **La convivialité :** Des moments d'amitié ont lieu durant la saison, un pique-nique et un repas de fin de saison.
- **L'engagement :** Les membres du Club organiseront la bourse enfantine du 7 Mars 2021 et le vide-greniers du 20 Juin 2021.

Toutes les activités et les parcours de l'année sont regroupés dans un livret accordé à chaque adhérent et affichés sur le tableau de la place Péan.

Inscription

L'inscription nécessite une licence FFCT et une cotisation au Club. Un certificat médical pour la pratique du vélo est nécessaire. Le coût est diminué pour les plus jeunes et les membres d'une même famille.

Coordonnées pour informations

Site national : www.ffvelo.fr

Club de la Chapelle-Vendômoise :
Président : Anthony DESPELCHAIN.
Tél : 06 84 03 78 34
E-mail : pedaleursdudolmen@yahoo.fr
Tél : 06 77 05 26 92

Le Pays des Châteaux

une instance dédiée à l'accompagnement du développement territorial

Financer l'innovation par le programme LEADER

Le programme LEADER est un dispositif de financement européen qui permet d'accompagner des initiatives innovantes et expérimentales en milieu périurbain et rural. Puissant levier de développement local, il est porté par le Pays des Châteaux et a permis de financer **46 projets depuis 2016, pour un montant de plus d'1 million de FEADER alloué.**

Parmi les projets financés en 2020 : « Amour Amor » une coopération artistique internationale entre la France et l'Italie, portée par deux compagnies culturelles.

Ou encore la création d'un parcours de filets suspendus à Valloire-sur-Cisse.

L'accompagnement touristique pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, impactant de plein fouet de nombreux acteurs économiques et en particulier touristiques.

C'est pourquoi, afin de relancer au mieux la saison touristique, le Pays des Châteaux, sollicité par la Région Centre Val de Loire, a mobilisé 40 000€ de taxe de séjour dans un vaste plan de communication touristique destiné à la relance. Cette opération « Envie de … » s'adresse aussi bien à une clientèle locale que nationale.

Le Pays des Châteaux accompagne également financièrement l'émergence de festivals et d'animations au coeur de nos villages durant la saison touristique grâce à la taxe de séjour. 37 événements ont pu bénéficier de ce fonds de soutien et les règles ont exceptionnellement été modifiées afin de soutenir au mieux les acteurs culturels à traverser la crise sanitaire.

Engagement d'une réflexion sur les espaces de travail partagés (coworking)

En collaboration avec l'association Work'in Blois, gestionnaire de l'espace de travail partagé l'Hôte Bureau situé en centre-ville de Blois, le Pays des Châteaux étudie les potentiels du territoire pour développer ce type d'espaces.

Il proposera prochainement un guide à destination des élus qui souhaiteraient installer un espace de coworking sur sa commune afin de les aider dans leur réflexion et leur fournir des clefs de réussite.

Source: Pays des Châteaux

Regroupement de la collecte de Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Pays des Châteaux a décidé, par délibération du 29/11/2019, d'effectuer un regroupement. C'est-à-dire proposer un service mutualisé à l'ensemble des communes du Pays, pour la gestion et la valorisation des CEE issus de la rénovation du patrimoine communal et le remplacement de l'éclairage public. La collectivité doit signer la convention d'habilitation après approbation de son assemblée délibérante.

Renouvellement des instances du Pays

Suite aux élections municipales, le Pays des Châteaux a procédé au renouvellement de ses instances début septembre 2020.
Christophe DEGRUELLE a été réélu Président pour la durée du mandat 2020-2026.
Près de la moitié du comité syndical, instance délibérative du Pays, a été renouvelée.

De nouveaux projets financés avant le bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale

En 2020, année précédant le bilan à mi-parcours prévu en 2021, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a permis d'aider près de 50 projets du territoire. Citons par exemple : - l'acquisition de matériels permettant une gestion alternative des espaces verts par la Communauté de communes du Grand Chambord - l'aménagement de la place de l'église à Maves - la réalisation d'une installation artistique et numérique dans une salle de la Maison des vins de Cheverny (salle immersive à 360°).

La reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Depuis 2018, le PAT vise à faciliter l'accès à une alimentation saine et locale pour tous les publics. Ce projet a récemment été reconnu par le Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation ainsi que par la Région Centre Val de Loire.

Plusieurs actions ont été mises en place dont une enquête sur l'alimentation. Les défis de l'Alimentation ont quant à eux été repoussés dû au confinement.

Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr • 02 54 46 09 30 • contact@paysdeschateaux.fr
Facebook : Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
1 rue Honoré de Balzac 41000 BLOIS

Installation de Saint-Amand-Longpré

Syndicat d'eau

Évolution de la performance de notre réseau d'eau

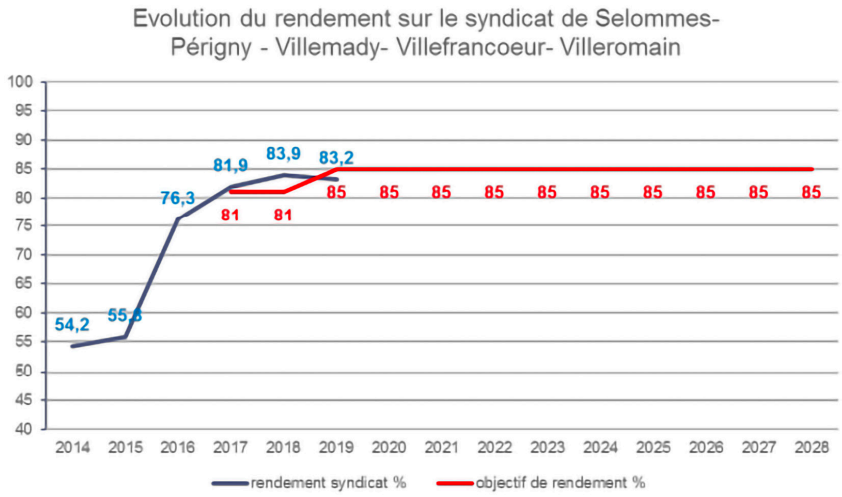

ÉVOLUTION DU RENDEMENT ET ECONOMIES

82 kms de réseau de distribution d'eau potable pour notre syndicat.

Augmentation du rendement de 54 % à 83% de 2014 à 2019.

Diminution de 60 000 m^3/an du volume prélevé sur le forage de Villemardy.

PLAN D'ACTION MIS EN PLACE POUR LA RÉDUCTION DES FUITES

Mise en place d'une sectorisation avec 4 débitmètres sur le réseau en 2014 - 2015.

Moyens importants engagés sur la recherche et la réparation des fuites.

Pose de 2 débitmètres de sectorisation supplémentaires {mise en service mars 2020}.

Mise en place d'un plan de renouvellement des canalisations sensibles aux fuites.

Compléter le dispositif de sectorisation par un système de recherche des fuites.

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Les actions engagées depuis le début du contrat

Mise en place d'un analyseur de chlore en 2014
Mise en place d'un stockage de sel extérieur au réservoir avec une mise en service en 2015.
Inspection télévisée du forage en 2019.

Propositions d'amélioration

Depuis 2014 les analyses ARS et l'autocontrôle SUEZ montrent des dépassements récurrents de la norme en déshétyl atrazine à des teneurs > 0,1 µg/l

La présence récurrente de pesticides dans l'eau distribuée incite à mettre en place un « SKID » de traitement des pesticides.

Cet investissement sera fait par notre syndicat d'eau durant ce mandat, nous sommes allés visiter les installations de Saint-Amand-Longpré et de Landes-le-Gaulois afin de voir deux installations de filtration différentes.

Les formalités administratives

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance nom et prénom	Gratuit	Personne née à l'étranger : Service Central Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche, Nantes
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénom	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31 décembre	Pièce d'identité, justificatif de domicile*	Gratuit	Avoir plus de 18 ans Nationalité Française
Carte nationale d'identité	Sur rendez-vous en Mairie ou Commune équipée d'un dispositif de recueil (Blois, La Chaussée St Victor, Vineuil)	2 photos d'identité, extrait de naissance (si 1ère demande ou perte) justificatif de domicile*, ancienne carte d'identité pour un renouvellement	25€ (timbre fiscal) Gratuit si l'ancienne est restituée	25€ si ancienne perdue ou volée (se renseigner auprès de ses assurances pour la prise en charge du montant) Validité : 15 ans pour les majeurs 10 ans pour les mineurs
Passeport biométrique	Sur rendez-vous en Mairie ou Commune équipée d'un dispositif de recueil (Blois, La Chaussée St Victor, Vineuil)	Carte d'identité, 2 photos d'identité, extrait de naissance, justificatif de domicile*, ancien passeport pour un renouvellement	Timbre fiscal Majeur : 86 € Mineur de 15 à 18 ans : 42 € - de 15 ans : 17 €	Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. N'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement Validité : 10 ans pour les majeurs 5 ans pour les mineurs
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	L'intéressé doit se présenter en mairie
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue Landreau 44079 Nantes	Copie du livret de famille	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Se renseigner au tribunal	Gratuit	Personnes nées à l'étranger
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile		Gratuit	Préciser la date du mariage et l'état civil des enfants
Demande d'alignement de voirie	Mairie du domicile	Faire une demande écrite	Gratuit	
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Attestation sur l'honneur	Gratuit	Imprimé en mairie
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Livret de famille ou Carte d'identité	Gratuit	L'intéressé doit se présenter en mairie
Carte grise	Internet	Dossier de demande d'immatriculation, justificatif de domicile* et pièce d'identité	Selon puissance du véhicule	
Permis de construire Déclaration préalable Certificat d'urbanisme	Mairie du domicile	Se renseigner à la mairie ou à la DDT	Gratuit	
Délivrance du permis de chasser	Fédération	Demande d'examen, 2 photos, copie du livret de famille + autorisation parentale pour les mineurs	Règlement par chèque suivant le tarif en vigueur	Redevance variable selon la nature du permis
Validation du permis de chasser	Banques et Perception	Permis de chasser, attestation d'assurance	Timbre de chasse	

* Justificatif de domicile : quittance de loyer, facture téléphone ou électricité. Attention une facture du service des eaux n'est pas un justificatif de domicile

GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)

Pendant la période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de vous répondre par téléphone ou par mail.

02 54 42 10 00
adileie41@wanadoo.fr
(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie

ACHAT D'UN LOGEMENT
COPROPRIÉTÉ
VENTILATION
AIDES FINANCIÈRES
ISOLATION
ÉCO-GESTES
CONSTRUCTION
VOISINAGE
EAU CHAUDE SANITAIRE
LOCATION
IMPAYÉS
GARANTIES
ADAPTATION D'UN LOGMEMENT
URBANISME
HABITAT INDIGNE
CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
FISCALITÉ
...

Sur le Loir-etCher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.

Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif **ACCEO**

TXT

PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SUR RENDEZ-VOUS **02 54 42 10 00**

Liste des permanences accessibles sur notre site :
www.adil41.org

Cette opération est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Décembre 2020

MISE EN GARDE DE L'ADIL 41 ESPACE CONSEIL FAIRE
Suite à plusieurs appels, l'ADIL EIE 41 souhaite mettre en garde les particuliers face à la recrudescence de démarchages

Suite à de nombreux appels, l'ADIL 41 Espace Conseil Faire (ECF) souhaite mettre en garde les particuliers qui pourraient être démarchés par téléphone ou par courrier par des structures qui se revendiqueraient mandatées ou agrées par l'Etat ou des institutions voire par l'ADIL.

Depuis juillet 2020, le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est interdit.

Néanmoins, les appels téléphoniques se poursuivent sous divers prétextes : enquête sur la bonne exécution de travaux de rénovation énergétique, réalisation d'un diagnostic pour vérifier que le logement est sain ou non énergivore, organisme qui prétend accompagner les personnes pour les aider à financer leur projet, etc…

Le démarchage peut également se faire sous forme de courrier. Le fait que des logos apparaissent sur un courrier n'est pas, en soi, un gage de sérieux. Un courrier envoyé à de nombreux habitants du Loir-et-Cher porte, par exemple, le logo d'Action Logement sans que l'organisme ait été mandaté par Action Logement ni même qu'Action logement ait autorisé cette utilisation frauduleuse.

Aucun démarchage n'est effectué par l'ADIL 41 ECF, par l'ANAH, par la Région Centre-Val de Loire ou par Action logement sur le département.

Dans tous les cas, si vous avez un projet concernant votre logement (isolation, mode de chauffage, énergies renouvelables, …), contactez les conseillers en énergie de l'ADIL 41 ECF 41 qui vous renseigneront de manière **neutre, gratuite et objective d'un point de vue technique** mais aussi financier en vous indiquant **toutes les aides mobilisables** en fonction de votre situation personnelle.

Pour les contacter ou prendre un rendez-vous sur Blois ou sur l'une de leurs permanences,

un seul numéro : 02 54 42 10 00

L'ADIL 41 réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers. Agréée par l'État, l'ADIL 41 s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

ADIL EIE 41
34 avenue Maunoury – cité administrative – porte C – 41000 BLOIS
Tél. : 02 54 42 10 00 – Email : adileie41@wanadoo.fr – Site : www.adil41.org

De multiples services pour les habitants d'Agglopolys

CIAS du Blaisois
Centre Intercommunal d'Action Sociale

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS

vivre
en toute indépendance
en toute convivialité
en toute sécurité

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes valide et autonome ?
Vous souhaitez vous sentir moins seul, avoir un cadre de vie sécurisé, changer de logement, vous faire aider ponctuellement ou profiter d'activités à plusieurs...
Les résidences autonomie correspondent à vos besoins !

- Pour plus de sérénité, vous bénéficiez d'un service de téléassistance, relié au personnel présent, 7j/7 - 24h/24.
- Vous bénéficiez d'un service de restauration, tous les midis, avec la possibilité de livraison à votre appartement de votre dîner. Vous disposez également d'une blanchisserie sur place. Un service de conciergerie vous est proposé en semaine, durant la journée.
- Une fois par mois, un rendez-vous avec le personnel de la résidence est organisé afin de vous assurer un accompagnement personnalisé.
- Pour faciliter votre quotidien, un accompagnement pour vos courses est possible et vous pouvez compter sur le personnel pour de petits travaux dans votre appartement.
- Des animations quotidiennes, des ateliers de prévention et des sorties régulières sont proposés.

> RÉSIDENCE RUE DE VAUQUOIS : 02 54 78 10 99
RÉSIDENCE LUMIÈRE : 02 54 43 35 55
WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/RESIDENCE-AUTONOMIE

NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE RUE DE VAUQUOIS - OUVERTURE JANVIER 2021
VISITE D'UN APPARTEMENT TÉMOIN SUR RENDEZ-VOUS 02 54 78 10 99

Repas à domicile *local et bio*

Pas de courses, pas de cuisine, livraison en 48h

Bénéficiez de repas équilibrés, confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, au rythme que vous souhaitez !

Le service de livraison de repas à domicile est réservé à toute personne résidant sur le territoire d'Agglopolys, âgée de 60 ans et plus ou en situation de handicap, même temporaire.

Les tarifs sont appliqués en fonction de la formule choisie et de vos revenus.

Nos engagements

> viande d'origine France
> 30% minimum de bio
> 144 fournisseurs de la région

• *Devis gratuit* • *Mise en place du service sous 48h (hors week-end) et sous 24h en cas de sortie d'hospitalisation.*

> 02 54 57 41 23 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/REPAS-A-DOMICILE

PÔLE AIDE AUX AIDANTS

plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire

Afin de faciliter le quotidien des aidants, la plateforme d'accompagnement et de répit du CIAS du Blaisois propose un suivi individualisé, des temps conviviaux (échanges, débats, animations, séjours) ainsi qu'une solution de répit de jour et de nuit à domicile.

> 02 54 57 41 63 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/PFR-BLOISVALDELOIRE

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER LA CHRYSALIDE

Au sein d'un lieu de vie adapté, les agents de l'Accueil de Jour La Chrysalide stimulent et resocialisent les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles. Ce temps d'accueil permet de soulager les familles en les accompagnant dans leur rôle d'aidant et en leur permettant un moment de répit.

> 02 54 57 41 60 | WWW.CIASDUBLAISOIS.FR/ACCUEILDEJOUR-ALZHEIMER

... et retrouvez toutes nos offres de services sur www.ciasdublaisois.fr

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie est ouvert au public :

- **Mardi : 17h30 - 19h00**
- **Vendredi : 17h30 - 19h00**

2 rue de la Mairie 41330 VILLEFRANCŒUR
Tél. 02 54 20 17 61
mail : mairie.villefrancoeur@wanadoo.fr

Une permanence du maire ou des adjoints est assurée durant ces ouvertures.

Pendant les périodes de confinement, nous vous demandons de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail, et respecter les consignes sanitaires et le port du masque. Merci.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES D'AGGLOPOLYS

Matin : 9h - 12h30 • Après-midi : 14h - 17h30
Fermeture des portes à 12h20 et 17h20

Fermeture dimanche et jours fériés

Ouvert
Fermé

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
BLOIS NORD												
BLOIS SUD												
CANDÉ-SUR-BEUVRON												
CELLETTES												
CHOUZY-SUR-CISSE												
HERBAULT												
LA CHAPELLE VENDÔMOISE												
LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR												
MOLINEUF												
VINEUIL												

Il est recommandé d'utiliser des bâches et des sangles pour couvrir et maintenir les déchets afin d'éviter qu'ils s'envolent durant le trajet jusqu'à la déchetterie.

Organisation de la collecte lors des jours fériés 2021

La collecte est maintenue aux jours habituels

Lundi 5 avril (Pâques) • Jeudi 13 mai (Ascension) • Lundi 24 mai (Lundi de Pentecôte)

Mercredi 14 juillet • jeudi 11 novembre

Nous rappelons à nos administrés, que pour toutes cérémonies à l'église, la préparation des lieux incombe aux familles.

VILLEFRANCŒUR

Directeur de la publication : Pierre Montaru
Conception et rédaction : Dominique Elbory, Rodolphe Aubineau, Fabrice L'Humeau et Annie Say.

Crédits photos : Dominique Elbory, Rodolphe Aubineau et Annie Say.
Mairie de Villefrancoeur - 2 rue de la Mairie 41330 VILLEFRANCOEUR
Mail : mairie.villefrancoeur@wanadoo.fr
Conception graphique : www.valerie-ruillard.com
Impression : isf www.isf-imprimerie.fr